

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Retrait du CPE !

Faire reculer le gouvernement et le patronat !

Le gouvernement persiste et signe. Il a utilisé la manière forte pour faire passer sa politique. Coutumier des méthodes d'exception, Villepin confirme la fuite en avant néolibérale de ce gouvernement. Il veut abattre le CDI actuel pour le remplacer par un nouveau contrat sans droit du travail, sans Code du travail. Après le CNE qui concerne les entreprises de moins de 20 salariés, il y a maintenant le CPE pour les jeunes, et gouvernement et patronat se préparent, peut être même avant les élections, à généraliser ce type de contrat pour précariser l'ensemble du salariat. Le gouvernement prépare le terrain pour liquider le Code du travail, pour se débarrasser, ensuite, du statut de la Fonction publique : il veut un nouveau contrat unique à la botte des patrons. C'est une contre-révolution sociale !

Les entreprises voient exploser leurs profits, alors que la précarité tend à se généraliser !

Les CNE et CPE seraient des armes antichômage. Ce sont en fait des armes pour fragiliser les jeunes et les salariés face à leurs patrons. Ce qui favorise le chômage, c'est un système économique et social qui ne cherche que le profit maximum et décide, pour améliorer encore ses bénéfices, de liquider des milliers d'emplois ou de refuser d'embaucher des jeunes et des moins jeunes en CDI, avec un salaire décent. Les derniers résultats des grandes entreprises, et notamment la nôtre, montrent qu'il y a de l'argent, que des milliards d'Euros ou de dollars empochés par les actionnaires pourraient servir à créer des milliers d'emplois stables et garantis ou à augmenter les salaires. D'un côté, des dizaines de milliards de profits pour les grands patrons, de l'autre les licenciements et la pré-



carité pour les jeunes et les salariés. N'y a-t-il pas quelque chose qui ne tourne pas rond ?

Trop, c'est trop, le CPE doit être retiré !

Le 7 mars, une grande journée d'action et de mobilisation aura lieu, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Il faut l'unité d'action la plus large pour le retrait du CPE. Une majorité de la population, près de 60%, s'oppose au CPE et à la précarisation de la jeunesse. C'est donc le moment pour, dans toutes les entreprises, les écoles, les quartiers, organiser la résistance.

Nationalement, localement, dans les départements, un appel unitaire est lancé par la CFTC, la FSU, la CGT, la CGC, la CFDT, FO, l'UNSA et bien sûr les SOLIDAIRES (SUD). Nous contactons nos camarades des autres syndicats pour examiner, avec eux, comment prolonger cet appel au sein de l'entreprise.

La libération des femmes ne passera pas par la CGC ...

Réunion de la commission économique du CE, le Président Marchais, qui étrennait ses nouvelles responsabilités, désigne d'autorité UNE secrétaire de séance, la seule présente, adhérente non cadre du SPI-CGC.

Réunion du CE extraordinaire traitant d'Atlantica., au moment du vote, comme le votant CGC s'était absenté pour répondre à son N^{ième} coup de téléphone, le représentant syndical dudit syndicat se retourna vers la même personne (femme, non cadre, élue CGC) pour lui demander d'aller chercher le porteur des voix de la CGC. Ce qu'elle s'est empressée de faire.

Elle a gagné, et nous lui enverrons la dernière brochure de "Solidaires" sur l'égalité des hommes et des femmes au travail ■

Précision sémantique...

Déclaration officielle de la CGC (c'est écrit en italique dans le compte rendu de la négociation du 2 décembre) ; prenant *acte de l'unanimité* de l'opposition des syndicats quant au Compte Épargne Temps, alors que la direction nous proposait l'instauration d'un CET pour permettre la bascule Atlantica de cet automne, elle déclare : *Dans ce contexte bien particulier, nous demandons que cet accord soit baptisé*

Dispositif

Souplesse au lieu de Compte Épargne Temps.
Fin de citation.

Nous supposons que, quand leurs enfants refusent de manger des épinards, nos cadres leurs conseillent plutôt de se nourrir de Chénopodiacées, ce qui est nettement meilleur ■



La REC est versée !

Nous le savons bien, pas beaucoup de collègues sont satisfaits de constater une différence à la baisse par rapport à l'an dernier.

Cette différence est due au fait que, l'an dernier, la REC avait été artificiellement revalorisée par la direction d'alors qui ne se voyait pas expliquer une stagnation alors que les chiffres comptables des résultats crevaient les plafonds.

Comme si en 2005 nous avions moins travaillé qu'en 2004, comme si on avait obtenu de moins bons résultats !

En fait, la direction nous a informés (réunion du 12 janvier 2006) que : « *Les indicateurs définitifs montrent que nous avons fait une bonne année contrairement à ce que nous pensions initialement. Compte tenu de ces évolutions, l'enveloppe globale de Participation et d'Intéressement devrait augmenter de 5% pour 2005* ».

Il s'agit tout simplement d'un transfert du salaire chargé (sécu, retraite ...) vers l'aléatoire, hiérarchisé, non chargé.

Alors un conseil, si vous ne comprenez pas comment est calculée votre REC, si vous ne lisez pas spontanément qu'elle est votre part individuelle, n'hésitez pas à consulter votre hiérarchie qui, en plus d'être en partie responsable de ce qui vous arrive, possède tous les éléments pour vous renseigner.

En cas de mensonge ou de refus, vous pouvez alors contacter les services des Ressources Humaines.

En cas désaccord persistant, ce sont les Délégués du Personnel qu'il vous faut appeler. Pas d'erreur, les Délégués du Personnel SUD ■

Sauf le respect que je vous dois

Film de Fabienne Godet, prix du public Festival Cinessonne.

Dans le monde du travail, beaucoup d'entre nous acceptent l'inacceptable... sont capables d'arrangements pour tolérer ce qui apparaît moralement intolérable, se soumettent librement à quelqu'un qu'ils ne respectent pas. Pourquoi ? Et si finalement la normalité était du côté de celui qui se rebelle ?

« Car être performant dans l'entreprise, c'est rendre performante l'entreprise ». Chacun semble vivre son travail comme une passion ou comme une source d'épanouissement. Le temps consacré à la tâche ne compte pas. Car si chacun travaille comme un forçat, c'est bel et bien parce que tout le monde a peur. Peur d'être licencié, mais aussi peur de ne plus être parmi les performants, les gagnants, les utiles. Alors pour être toujours dans le coup, être apprécié du patron, être reconnu indispensable à la bonne marche de la boîte, chaque jour, prisonnier de sa trouille, chacun part à la reconquête de sa place, de son territoire. Ça veut dire accepter de travailler le Dimanche et le soir chez soi, de sacrifier ses vacances, d'être déplacé un matin dans un bureau plus petit, sans secrétaire, avec moins de matériel ; accepter de ne rien dire, d'être dominé par celui-ci ou celui-là qui a la cote actuellement ; dire amen à tout ce que dit le patron, uniquement parce que c'est le patron : encaisser ses remarques cassantes en public, lors des réunions ou à la

cantine...

Si vous voyez que ce film est projeté près de chez vous ... n'hésitez pas, allez le voir, vous en sortirez peut-être meilleurs, mais sûrement plus lucide ■

Accord salarial morne plaine

Le 30 décembre 2005, Alain Didier annonçait toutes Bals d'Aquitaine : « *un rayon de soleil pour notre CR, puisque les objectifs que nous nous étions fixés seront globalement réalisés, voir dépassés.* »

Avec de tels mots, la direction nous laissa espérer une sorte d'Austerlitz, où chefs de guerre, grognards et jeunes recrues, tous auréolés de leur gloire, pourraient bénéficier pleinement du sort favorable de la campagne 2005.

Or, à l'inverse de ce qui s'est passé lors de cette fameuse bataille, c'est le brouillard qui est rapidement tombé juste après l'apparition du dieu Râ, fidèle compagnon de la campagne d'Égypte. Si le résultat comptable prévu allait probablement être dépassé, la conquête n'engendrait que la conquête. Les troupes n'auront pas la possibilité de se démobiliser, leurs objectifs doivent rester ambitieux et leur intendance sommaire afin qu'ils ne s'installent pas dans un confort incompatible avec l'envie de gagner. Ainsi, les commandants ont décidé que la solde ne devait pas dépasser les 16 500 points, or, ce n'est même pas la valeur du trésor de guerre mis de côté pour nos vieux généraux (retraite bicorne). Et pour faire taire ici ou là les quelques trublions, il sera également distribué sous cape, à la hussarde, par l'encadrement intermédiaire, une enveloppe de 160 000 € sans qu'entre compagnons d'arme, on sache qui et pourquoi aura mérité plus.

La campagne 2006 s'annonce périlleuse, le front Atlantica se profile à l'horizon, le combat sera rude et es permissions risquent fort d'être ajournées.

Tout ça pour quoi ? Pour qui ?

Certainement pas pour la troupe qui devra ronger ses 16 500 points dont certains ne verront pas la couleur. Alors à quand la crosse en l'air ?

C'est un bon copain, un ami ...

Il est arrivé, fringant, à la CAL avec pour mission de former nos vaillants téléphonistes aux techniques du WEB EDI.

Lancé comme un commercial pour vanter la qualité du produit, il a lâché l'argument ultime, celui qui s'impose pour la vente : « *C'est un excellent produit qui favorisera l'externalisation des tâches ...* » ... un blanc un peu long ... il a relevé la tête devant son auditoire médusé, s'est souvenu qu'il avait des responsabilités syndicales avant de rougir et bafouiller tel la marionnette de François Hollande aux Guignols de l'info : « *euuh Oui je sais, ce n'est pas très syndical euuh euuh* ».

Puisque c'est toi qui le dis camarade !



Sponsor...

SUD ayant perdu un procès en représentativité a été condamné à verser 1500 € à la direction de notre Caisse Régionale.

Celle-ci a décidé de reverser la somme au profit de la recherche médicale en doublant le montant. Sage et honorable décision qui profite à une bonne cause. Nous concernant, comme nous sommes sur la paille, nous accepterons l'aide financière de nos lecteurs et sympathisants.

À vos chéquiers !

Mouvements de fonds ...

Procès gagné par le Comité d'entreprise de l'ex Caisse régionale du Lot & Garonne, géré majoritairement par les élus SUD.

La direction tergiverse, discute et obtient l'accord du CE de la Caisse d'Aquitaine pour transformer le versement de la somme de 550 000 € en dotation supplémentaire au CE.

Aujourd'hui, cet accord lui permet d'argumenter que, comme elle verse plus que ce qui est prévu conventionnellement au CE, elle ne contribuera désormais plus aux sponsors sportifs corporatifs.

D'ailleurs, le personnel d'Agen, après celui de Bordeaux, sera heureux d'apprendre la vente de la salle de sports de la Couronne à la mairie de Boé. Qu'ils ne s'étonnent pas que nous prenions du bide !

100% des promus auront des PQI.

Dans son tract du 06 février expliquant pourquoi elle signerait l'accord sur les rémunérations de notre belle Caisse d'Aquitaine, la CGC argumentait ainsi : « *Une enveloppe qui est passée en 4 ans de 11 000 à 17 500 points et qui va bénéficier à L'ENSEMBLE des SALARIÉS* ». Tout s'explique, la CGC n'a visiblement rien compris sur la répartition des points car, chaque année, ce ne sont qu'1/4 des salariés environ qui ont le bonheur de bénéficier de PQI. « *L'ensemble des salariés* » moins un quart de promus, reste 75% qui iront se brosser

Nous étions en réunion

Comité d'entreprise Ordinaire du 23 février 2006 à Aire / Adour.

Le premier coup de tonnerre a eu lieu lorsque, après les reproches de la CFDT sur la politique menée par la CR d'Aquitaine en matière d'emploi d'handicapés, Alain Didier répliqua en colère qu'il n'avait pas de leçons à recevoir d'un syndicat signataire de l'accord national sur ce thème.

Le second coup arriva juste après, lorsque notre directeur général adjoint failli s'étrangler à l'écoute des reproches de notre syndicat (SUD) qui fusèrent sur le même sujet.

Et pourtant, sans rien insinuer, regardons les résultats : la somme que la CR doit verser à « Handicap et emploi au Crédit agricole » organisme ad'hoc est de 20% plus importante que celle versée l'année dernière puisqu'elle ne pratique pas d'embauches suffisantes. L'accord national (que nous avons refusé de signer) permet d'une part de réduire cette obligation d'embaucher et d'autre part de faire économiser au groupe la somme rondelette de 90 millions d'euros sur 5 ans. A notre sens, ce n'est vraiment pas à la direction de se mettre en colère.

Tant que nous sommes sur les obligations des employeurs, chaque année la CR doit payer une taxe d'apprentissage. Cet impôt a pour particularité de permettre au payeur (la Caisse régionale) de choisir les bénéficiaires et la répartition de l'enveloppe. D'ordinaire, l'argent va à des Lycées, des collèges, des organismes de formation, or, cette année, grande innovation, nous comptons des petits nouveaux : des clubs sportifs !

Pour continuer dans cette ambiance surréaliste, nous noterons que la CGC est favorable à une expertise comptable sur les comptes de l'entreprise mais a voté contre, tous les élus veulent travailler main dans la main avec le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail sur le projet ATLANTICA, mais que seul SUD a soutenu une motion mandant le CHSCT pour aller au bout de l'étude sur ce projet et si besoin de se faire assister par un expert. Ne nous demandez pas de vous expliquer, y a des subtilités qui nous échappent ■

Délégués du Personnel

Rapide

C'est vraiment le seul qualificatif pour l'instance des Délégués du personnel de Février.

Si ça continu on finira par caler la réunion entre le fromage et le dessert. Pour l'instant c'est au petit déjeuner et la tête encore dans le sac pour ceux qui se sont tapés 150 bornes.

Mais nous sommes, pour une fois, satisfaits, la direction a répondu positivement à toutes nos questions (circulaire congés exceptionnels, REC individuelle, formation) et nos camarades de la CGC-SPI ont posé leurs premières questions entrant dans le club très ouvert des « *cette question ne relève pas des DP* ».

Donc à peine le temps de dire bonjour à notre nouvelle DRH que déjà nous pouvions aller reprendre un café ■

CHSCT : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail

Gros dossier que celui d'Atlantica. Le CHSCT a bien sûr été consulté sur ce chantier, particulièrement complexe, tant les éléments en notre possession sont incomplets, voire incompréhensibles. Rappelons que l'ensemble des salariés va devoir changer sa façon de travailler, la totalité des applicatifs étant entièrement changés. Les conditions de travail des salariés vont s'en ressentir immanquablement :

- sur la charge de travail en raison de la formation des agents titulaires, et ce malgré le renfort très insuffisant de CDD,
- sur la prise de congés : c'est clair, la Direction oblige les salariés à ne pas prendre ceux-ci de Septembre à Novembre 2006, la question se posant encore plus pour les petites agences et unités, quant à la gestion des absences du personnel.

Un CHSCT exceptionnel s'est tenu la semaine dernière pour donner un avis : SUD et l'Union ont demandé un report de celui-ci, contrairement à la CGC et au SPI.

D'ici-là, la direction a proposé la mise en place de réunions techniques, afin que les élus se positionnent sur Atlantica ■

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org